



Article 1 : Présentation

Le Club Union Sportive Orléanaise d'Échecs (USO Échecs) organise des tournois rapides internes, homologué FIDE, à raison d'un tournoi par mois environ.

Tous les joueurs licenciés A ou B du Club peuvent y participer. Les licenciés d'autres clubs ne pourront être ajoutés qu'avec l'accord des organisateurs ou sur invitation. Un joueur sans licence pourra demander à être licencié au Club au tarif en vigueur pour participer au tournoi.

Les rencontres se dérouleront à l'Argonaute, 73 bld Marie Stuart - 45000 Orléans.

Inscriptions gratuites. Tournoi sans prix.

Article 2 : Règles générales

- Un comportement correct et silencieux est exigé ;
- Respecter la charte du joueur d'échecs et le code de l'éthique de la FIDE ;
- Respecter la réglementation de la salle (propreté, zone fumeur) ;
- Respecter les éventuelles mesures et protocoles sanitaires ;
- Les téléphones mobiles et autres appareils électroniques devront être éteints et hors de portée des joueurs ;
- Analyse et blitz interdits dans la salle ;
- Avant la partie les joueurs devront vérifier le positionnement des pièces sur l'échiquier et l'affichage des pendules ;
- Pendant la partie, interdiction à un joueur de quitter l'aire de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Article 3 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE. Les appariements et classements se font au Système Suisse ou Haley (accélééré) en fonction du nombre de joueurs, géré par ordinateur (programme PAPI).

Le joueur 1 aura les noirs au démarrage.

Départage : Buchholtz tronqué puis performance

Ou Buchholtz puis cumulatif puis performance.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs physiquement présents avant 14h25, ou ayant prévenu par téléphone de leur retard (arrivée à 14h40 au plus tard). Les joueurs se présentant après 14h25 seront appariés pour la ronde 2.

Un joueur ne désirant pas jouer une ronde ou abandonner un tournoi en cours devra prévenir l'arbitre au plus vite.

Article 4 : Cadence = 15 minutes plus 3 secondes par coup.

Article 5 : Horaires

Horaires prévisionnels : Ronde 1 - 14h30 ; Ronde 2 - 15h05 ; Ronde 3 - 15h40 ; Ronde 4 - 16h20 ; Ronde 5 - 16h55

Annonce du classement final vers 17h30-18h

Article 6 : Fin de partie

Les joueurs appellent l'arbitre afin de valider la fin de partie (mat, pat, abandon, nulle, tombé de drapeau). Ils devront ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier, validé et accepté par l'arbitre.

En cas de répétition de position (art. 9.2 des règles du jeu), ou si les 50 derniers coups consécutifs ont été effectués par chaque joueur sans aucune prise et sans mouvement de pion, alors le joueur au trait est autorisé à réclamer la nulle à l'arbitre.

Article 7 : Arbitrage

L'Article A.5 du livre de l'Arbitre s'applique pour l'intégralité de la compétition (règles d'intervention de l'arbitre).

En cas de problème l'arbitre doit être appelé immédiatement mais il peut aussi intervenir de son propre chef. La pendule sera arrêtée.

En cas de coup ou position illégale : sanction de 1 minutes en plus pour l'adversaire.

En cas de comportement incorrect, bruyant, dérangeant : sanction avertissement.

En cas de troubles graves : expulsion du Tournoi et de la salle avec éventuelles procédures disciplinaires auprès de la FFE.

2 coups illégaux = perte de la partie ;

2 avertissements = 1 minutes en plus pour l'adversaire.

Arbitre Principal : Eric Vignelles, Y06803, AFO2

Arbitre adjoint : Jean Peniquaud, L51699, AFO1

Arbitres stagiaires : B53375 Jordan Bouilloux, D51531 Jean Meunier Pion, V52890 Jérémy Sabard

Organisateur : Jean Peniquaud, Président

Il n'y a pas de jury d'appel. Une contestation d'une décision de l'arbitre pourra être transmise aux responsables du club.

Article 8 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.